



Le concours des vins Vallée de l'Hérault fait son grand retour en 2021 !

Ayant dû être annulé en 2020 et reporté suite aux dernières annonces gouvernementales de ces derniers jours, le concours des vins de la Vallée de l'Hérault a mis à profit ce temps pour revisiter son concept avec une exigence accrue de qualité et de rayonnement. Rendez-vous donné au jury de dégustation les 20 et 21 mai.

Ouvert aux 200 caves particulières et coopératives de 43 communes en vallée de l'Hérault, le concours récompense les vignerons locaux pour leurs meilleurs produits depuis plus

de 30 ans. 13 dénominations dont 7 AOP (Languedoc, Languedoc-Grès de Montpellier, Languedoc-Saint-Saturnin, Languedoc-Montpeyroux, Clairette du Languedoc, Terrasses du Larzac, Pézenas) et 6 IGP (Coteaux du Salagou, Mont-Baudile, Pays d'Hérault, Pays d'Oc, Saint-Guilhem-le-Désert, Vicomté d'Aumelas) seront présentes au sein du périmètre du concours et témoignent de l'exceptionnelle diversité de profils de vins disponibles.

Cette année, le concours des vins se réinvente en proposant **deux matinées de dégustation les 20 et 21 mai au domaine de Château-Bas d'Aumelas** labellisé Vignobles et Découvertes. Seront présents les professionnels du secteur mais aussi des journalistes, des blogueurs influenceurs et des amateurs éclairés.

Envie d'être juré ? Vous avez jusqu'au 23 avril pour [vous inscrire en ligne](#)

Envie d'inscrire vos vins en tant que producteur ? Vous avez jusqu'au 21 avril pour [vous inscrire en ligne](#)

Organisation de qualité

Cette compétition bénéficie d'un **agrément ministériel** et est désormais reconnue pour la rigueur de son organisation et la qualité de son palmarès. Les vins présentés sont dégustés à l'aveugle, sous le contrôle d'un huissier de justice, par un jury éclectique. Cette année, la **sélectivité des vins est renforcée** car seuls 25% des échantillons présentés par catégorie et sur l'ensemble de l'épreuve pourront prétendre à une médaille, au lieu du maximum légal de 33%.

En raison du contexte sanitaire, le jury sera composé de **28 dégustateurs par jour** et toutes les mesures sanitaires seront mises en place pour une dégustation en toute sérénité.

Communiqué de presse

Vendredi 9 avril 2021

Organisation écoresponsable

Les différents déchets générés (papier, carton, cartouches d'encre, verre...) font l'objet d'un **tri en vue d'être recyclés**. Les bouchons des bouteilles ouvertes lors du jury de dégustation sont donnés à l'**association planète liège**.

Les supports de communication sont imprimés en France, avec des encres végétales, sur papier PEFC ou recyclé, par un imprimeur certifié Imprim'vert. Cette année, le concours des vins **digitalise les inscriptions** des jurés et des producteurs. Tout se fait en ligne, même la prise de rendez-vous pour déposer ses échantillons en tant que producteur.

Un événement pour célébrer le vin

Autre nouveauté de cette édition, la traditionnelle soirée de remise des prix du concours se transforme en un événement grand public : **"Place au vin spécial concours des vins" samedi 12 juin à partir de 18h sur la place du village de Saint-Bauzille-de-la-Sylve**. Ce sera l'occasion pour les vigneron·nes inscrits au concours des vins 2021 de promouvoir leurs vins à travers de la vente et de la dégustation.

Vous trouverez [ici](#), le dossier de présentation du concours des vins Vallée de l'Hérault 2021.

Retrouvez-nous sur www.vins-vallee-herault.fr

Facebook : [Concours des vins Vallée de l'Hérault](#)

Instagram : [concoursvinsherault](#)

Linkedin : [Communauté de communes Vallée de l'Hérault](#)